

Mariam Sylla fête sa régularisation au camping

«Je suis contente, pour moi, mais surtout pour mes enfants!» C'est par ces mots que Mariam Sylla a souligné sa satisfaction, suite à l'arrêt qui a récemment régularisé sa famille, en lui octroyant un titre de séjour pour un an et très vraisemblablement une carte de ressortissant pour dix ans.

Depuis le début du mois de juillet, Miriam Sylla a été hébergée avec ses enfants au camping municipal de La Ferté. D'autre part, ses enfants, Mohamed et Aïssata, ont pu intégrer des centres de loisirs fertésiens. Durant ce mois, toute cette petite famille va quitter le camping pour s'installer rue Gabriel-Beaumarié, par l'intermédiaire du prêtre de la paroisse.

Vendredi soir, pour fêter cet événement, Mariam avait convié au camping la trentaine de personnes qui l'a sou-



VENDREDI SOIR, AU CAMPING. Mariam Sylla avait convié la trentaine de personnes qui l'a soutenue.

tenue dans ces démarches et qui l'a aidée tout au long de ces deux mois.

Autour d'un apéritif et d'un repas malien, avec comme plat un « Saka-Saka », à base de feuilles de manioc, de riz,

de gombos et de poissons séchés, confectionné par Mariam, les membres d'associations soutenant les sans-papiers, le sénateur Jean-Pierre Sueur, le maire Philippe Froment et l'adjoint en charge

de la jeunesse Luc Beunier, entre autres, ont pris des nouvelles de Mariam, qui a indiqué que ses deux enfants avaient, pour la rentrée scolaire, intégré l'école des Chêneries.